

LES «PLUS» DU PROGRAMME

- Financement des études garanti pendant les 3 premières années, auquel pourra s'ajouter un contrat doctoral pour ceux qui effectueront une thèse précoce dans l'un des établissements partenaires.
- Formation interdisciplinaire et intégrée, offrant une diversité et une qualité exceptionnelle d'enseignements, de conférences et de stages.
- Tutorat rapproché, scientifique et médical, de haut niveau.
- Obtention du diplôme de l'ENS et d'un doctorat scientifique.
- Perspectives de carrières de haut niveau, tant dans le domaine académique que dans les industries de santé, en France et à l'étranger.
- Ouverture internationale : enseignement principalement en Anglais, possibilité d'effectuer des stages en laboratoire de M1 ou de M2 à l'étranger avec des aides spécifiques.



INFORMATIONS PRATIQUES

Le recrutement s'effectue en fin de 2^{ème} année de Médecine ou Pharmacie. En 2016, le Programme recrutera jusqu'à 7 étudiants à travers deux concours qui partagent des épreuves orales communes et donnent accès aux statuts suivants (double candidature conseillée) :

normalien élève (statut de fonctionnaire stagiaire, rémunération pendant 4 années; engagement décennal auprès de l'Etat) - admissibilité sous forme d'écrit (Biologie-Biochimie et, au choix Physique-Mathématiques ou Chimie-physique). Date limite de candidature: <http://www.ens.fr/admission/concours-sciences/second-concours/>

normalien étudiant (statut de boursier, rémunération pendant 3 années; pas d'engagement décennal) - admissibilité sur la base de l'examen d'un dossier. Date limite de candidature: www.enseignement.biologie.ens.fr/Programme-medecine-sciences

Admission : sous forme d'oral (Chimie, Physique, Biologie-Biochimie, Langue vivante étrangère).

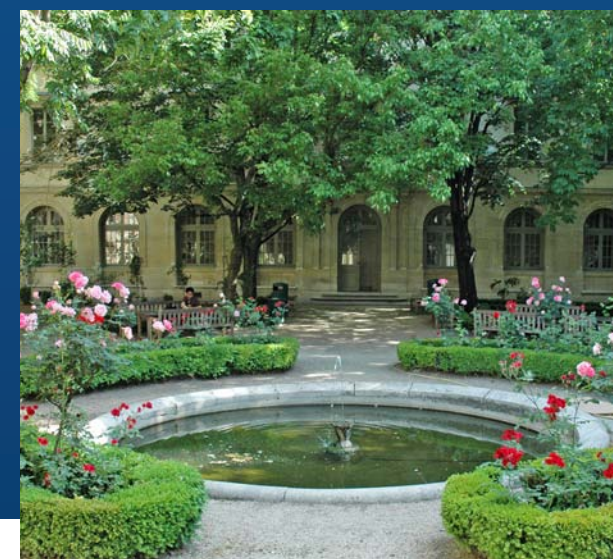
Contact : medecine-sciences@biologie.ens.fr



PROGRAMME MÉDECINE-SCIENCES

DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PSL • INSTITUT CURIE • INSTITUT PASTEUR

www.enseignement.biologie.ens.fr/Programme-medecine-sciences



Les bouleversements scientifiques et les progrès technologiques récents transforment radicalement l'exercice de la médecine et de la recherche biomédicale.

Pour s'adapter à ce changement de paradigme, une formation scientifique adaptée devient indispensable aux étudiants de médecine et de pharmacie intéressés par les activités de recherche.

L'École normale supérieure, l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres (PSL), l'Institut Curie, l'Institut Pasteur en partenariat avec l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la ville de Paris (ESPCI) et le Collège de France proposent un Programme Médecine/Sciences (M/S) offrant un cursus mixte médical et scientifique de haut niveau, incluant une initiation précoce à la recherche, de sorte à former un noyau de professionnels possédant une double compétence scientifique et médicale.

Les trois premières années dans le Programme permettent d'obtenir le diplôme de l'École normale supérieure et donnent lieu à une rémunération.

LE CURSUS

Le recrutement des étudiants s'effectue par concours à l'issue de la 2^{ème} année de Médecine ou Pharmacie (DFGSM2).

Le cursus du Programme M/S comporte une première année aménagée afin de suivre en parallèle la 3^{ème} année de Médecine/Pharmacie (DFGSM3, ex DCEM1) et une formation scientifique appropriée dans les différents établissements partenaires (équivalence d'un Master 1).

Cette formation comporte une série de cours puisés dans l'offre Master de l'ENS et des établissements partenaires et un stage en laboratoire de 3 mois.

Après cette première année, les étudiants interrompent leur formation médicale pour suivre un

Master 2 recherche composé d'enseignements disponibles au sein des différents établissements du programme.

À l'issue de cette 2^{ème} année, ils choisissent entre deux voies :

| s'engager immédiatement dans une thèse de science, pour reprendre à l'issue de celle-ci leurs études de médecine. Ils peuvent alors bénéficier de **contrats doctoraux** proposées par les différents partenaires du Programme.

| reprendre leurs études de médecine avec l'objectif de réaliser une thèse de science au cours de leur internat. Ils conservent leur rémunération pendant leur 4^{ème} et éventuellement 5^{ème} année de médecine/pharmacie, suivant leur statut.

